

**8^e Conférence mondiale
des villes historiques**

**8th World Conference
of Historical Cities**



**Rapport synthèse de la
8^e Conférence mondiale
des villes historiques
tenue à Montréal
du 6 au 8 octobre 2003**



Patrimoine
canadien Canadian
Heritage

Canada

Culture
et Communications

Québec



Montréal



Société de développement
de Montréal

Rapport synthèse de la 8^e Conférence mondiale des villes historiques tenue à Montréal du 6 au 8 octobre 2003.

TABLE DES MATIERES :

Sommaire	1
Jour 1 - lundi 6 octobre 2003.....	4
Les ateliers.....	4
Atelier 1 : Sentiment patrimonial à la Nouvelle-Orléans : associations de sauvegarde versus milieux d'affaires.....	4
Atelier 2 : Les perspectives de développement et de modernisation des lieux historiques: étude de cas d'Hanoi, au Vietnam.....	5
Atelier 3 : Un patrimoine pour aujourd'hui : l'expérience des institutions culturelles du Vieux-Montréal	5
Atelier 4 : La mondialisation et les villes historiques : les opportunités à saisir.....	6
Atelier 5 : La protection et la mise en valeur du patrimoine à la Commission de la capitale nationale à Ottawa	7
Atelier 6 : L'Opération patrimoine architectural	7
Atelier 7 : La plaque tournante montréalaise.....	8
Atelier 8 : Restauration de l'arrondissement historique du Vieux-Montréal : principes et valeurs.....	8
Cérémonies d'ouverture	10
Jour 2 – mardi 7 octobre 2003.....	12
Les tables rondes.....	12
Table ronde 1 : Comment choisir ce qui doit être mis en valeur ?	12
Table ronde 2 : Comment impliquer citoyens, résidents, commerçants et experts ?	15
Table ronde 3 : La perspective de mise en valeur : dépense ou investissement ?	18
Dîner officiel.....	22
Jour 3 – mercredi 8 octobre 2003	23
Les ateliers.....	23
Atelier 9 : ONU-Habitat – mission et projets	23
Atelier 10 : Sites Internet du Vieux-Montréal et du patrimoine montréalais	24
Atelier 11 : Interrelation des bases de données patrimoniales sur Internet.....	24
L'assemblée générale de la Ligue des villes historiques	26
Cérémonie de clôture.....	27
Déclaration de Montréal.....	28
Crédits	30

Sommaire

Métropole internationale, cité historique et moderne, haut lieu de Savoir et de Culture, ville olympique et universitaire, mégapole des festivals et creuset des technologies de pointe, phare de l'Amérique française et bel exemple d'intégration pluri-culturelle, comme le soulignait dans son allocution d'ouverture Yorikane Masumoto, maire de Kyoto et président de la Ligue des villes historiques, Montréal accueillait en ses murs plusieurs villes de patrimoine à l'occasion de la 8^e Conférence mondiale des villes historiques :

Ballarat	Kazan, République	Rhodes
Budapest	du Tatarstan	Rivière-du-Loup
Calgary	Kyoto	Rome
Dijon	Lyon	Saguenay
Esfahan	Montpellier	Sherbrooke
Florence	Montréal	Tehran
Genève	Ottawa	Vienne
Gyeongju	Québec	Xi'an

Sous le thème *Conserver et mettre en valeur : Comment ? Avec qui ? Dans quelle Perspective ?*, quelque 180 délégués - élus, experts, fonctionnaires et étudiants - en provenance de 15 pays ont réfléchi et débattu des enjeux relatifs au patrimoine et à sa mise en valeur autour d'un programme ambitieux d'une durée de 3 jours.

Lundi 6 octobre 2003 - Réunis en ateliers, de nombreux congressistes ont abondamment échangé au cours de la journée sur les problématiques les plus fréquemment rencontrées par leur municipalité, soit l'affrontement entre milieux d'affaires et associations de sauvegarde ; le développement et la modernisation des lieux historiques à haute densité démographique ; l'intégration des richesses patrimoniales à la vie urbaine contemporaine ; l'affirmation des lieux historiques comme pôles incontournables du développement économique ; l'identification et la conservation des paysages culturels à valeur patrimoniale ; la nécessité d'un soutien actif à la restauration du patrimoine privé ; l'urgence d'une intervention plus globale dans la mise en valeur des ensembles et quartiers historiques ; et les valeurs et principes qui doivent sous-tendre tous ces efforts.

Certains, malgré un temps plutôt frisquet, ont préféré étudier la question sur le terrain en profitant des merveilles florales des Mosaïcultures, d'un tour de bateau-mouche sur le canal de Lachine, d'une visite guidée dans l'arrondissement historique du Vieux-Montréal ou de la découverte du mont Royal dans ses couleurs d'automne, avant de retrouver leurs collègues en fin d'après-midi pour participer aux cérémonies d'ouverture. La journée s'est terminée par un cocktail dînatoire offert dans le hall de l'hôtel de ville et par la visite du Plan lumière du Vieux-Montréal.

Mardi 7 octobre 2003 - Les tables rondes se sont attaquées aux questions de fond de cette 8^e Conférence, à savoir :

◆ **Table ronde I : Comment choisir ce qu'il faut mettre en valeur ?**

Les présentations de messieurs Martin Dickie, représentant de la Ville de Vienne, Sun Qingyun, maire de Xi'an, Gábor Demszky, maire de Budapest, et Luc Noppen, professeur à l'UQÀM, ont permis d'aborder tant la pertinence et la faisabilité des efforts de conservation que les mécanismes de décision qui en assurent la pérennité.

◆ **Table ronde II : Comment impliquer citoyens, résidents, commerçants et experts ?**

Les interventions remarquées de messieurs Yorikane Masumoto, maire de Kyoto, Jean-Paul L'Allier, maire de Québec, Farit R. Ishmakov, adjoint au maire de Kazan, ainsi que de madame Phyllis Lambert, Directeur fondateur du Centre Canadien d'Architecture, ont surtout porté sur la concertation des forces urbaines et la recherche de solutions consensuelles d'aménagement qui soient viables et profitables pour tous.

◆ **Table ronde III : La perspective de mise en valeur : dépense ou investissement ?**

La lourde question du financement tant local que national et international des interventions à caractère patrimonial a été longuement débattue, en suite des allocutions de messieurs Claudio Mastrodicasa, représentant de la Ville de Florence, Jean-Yves Provencher, maire suppléant de Saguenay, Patrice Béghain, adjoint au maire de Lyon, et M^e Bruce McNiven, expert en Droit commercial et Droit des sociétés.

Puis, au sortir de la réunion du conseil d'administration de la Ligue, les congressistes ont été invités à participer à un dîner officiel au Chalet du Belvédère sur le mont Royal.

Mercredi 8 octobre - La présentation de madame Axumite Gebre-Egziabher, directrice du bureau de New York de ONU-Habitat, sur les conditions sanitaires et l'approvisionnement en eau des milieux urbains, a retenu l'attention de nombreux congressistes en avant-midi.

D'autres se sont penchés sur l'immense potentiel qu'offre l'Internet en termes de compilation, traitement et diffusion des inventaires patrimoniaux, et d'interrelation des bases de données patrimoniales.

D'autres, enfin, ont préféré consacrer leur avant-midi à une visite guidée de Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, et à un circuit pédestre dans les rues du Vieux-Montréal.

Réunis en assemblée générale en fin de matinée, les participants ont adopté à l'unanimité le texte de la **Déclaration de Montréal**. La Déclaration fut signée par les représentants des villes membres de la Ligue des villes historiques alors présents : Kyoto, Montréal, Xi'an, Kazan, Vienne, Budapest, Ballarat, Gyeongju, Esfahan, Montpellier et Rome. Ce document, conclusion importante de la 8^e Conférence, laisse en témoignage un important consensus et surtout, un engagement des acteurs présents envers la nécessaire participation des citoyens dans le processus de protection et de mise en valeur du patrimoine.

“ Ce que nous décidons de faire de notre patrimoine et de notre culture est un choix de société auquel il faut associer les citoyennes et citoyens, les aînés, porteurs de mémoire, et les enfants, porteurs de possible ! ”

Helen Fotopulos

Membre du Comité Exécutif de Montréal
Responsable de la Culture et du Patrimoine

Finalement, la 8^e Conférence mondiale des villes historiques s’est terminée par une synthèse des travaux, livrée par madame Helen Fotopulos, et les allocutions fort prisées de Gérald Tremblay, maire de Montréal, et Yorikane Masumoto, maire de Kyoto et président de la Ligue des villes historiques, qui clôtura l’assemblée en invitant tous les participants au prochain rendez-vous, à Gyeongju, Corée du Sud, en 2005.

Jour 1 - lundi 6 octobre 2003

Les ateliers

Les ateliers de lundi nous ont fourni la gamme quasi complète des défis et obstacles que rencontrent la préservation d'un patrimoine vraiment signifiant et son intégration au développement continu de la Cité

Atelier 1 : Sentiment patrimonial à la Nouvelle-Orléans : associations de sauvegarde versus milieux d'affaires

Madame **Martine Geronimi**, docteur en géographie culturelle de l'Université Laval et professeur à l'Université du Québec à Montréal, expose la relation intime mais souvent conflictuelle entre la conscience patrimoniale des habitants du Vieux-Carré de la Nouvelle-Orléans et l'engouement d'un tourisme de masse émergeant qui en confirme et compromet tout à la fois la valeur patrimoniale.

Ville française et espagnole, ville créole oubliée dans sa misère, le Vieux-Carré est ressuscité dans les années '30 par les gens d'affaires qui, tablant sur la nostalgie d'un passé mythique, y voient de belles possibilités commerciales. S'ensuivent nettoyage social et expropriations, démolitions sauvages et construction d'hôtels - plus de 40, sans compter les clandestins et Bed & Breakfast, sur 1,3 hectare – qui rencontrent rapidement l'opposition farouche des comités de résidants. On évite de justesse le passage d'une autoroute, en 1970, mais, le tourisme se développant, parades, festivals, Mardi Gras, carnivals et autres fêtes vaudou font grimper le taux de criminalité et d'insécurité. L'accès au logement et à la propriété y est gravement compromis via l'appropriation des lieux-clés et la démolition des immeubles jugés non-rentables par les promoteurs. Coincée entre responsabilité politique et rentabilité financière, la municipalité doit souvent céder à la pression des mercantis qui entretiennent le mythe sans trop se soucier de l'authentique patrimoine.

Les discussions qui suivent soulignent les dangers d'un développement résolument touristique qui risquerait de vider les vieux quartiers de leur substance même, pour et par la promotion de leurs vertus patrimoniales.

<http://www.new-orleans.la.us/home/vcc/history2.php>

Atelier 2 : Les perspectives de développement et de modernisation des lieux historiques : étude du cas d'Hanoi, au Vietnam.

Le **Dr Nam-Son Ngo-Viet**, consultant en développement urbanistique et en conservation historique, fait état de la controverse opposant les tenants d'une préservation rigoureuse du caractère original du Vieux Hanoi, gage d'afflux touristique et de prospérité, aux partisans d'une modernisation de ce quartier pauvre, qui permettrait, entre autres, d'améliorer les conditions sanitaires et la qualité de vie de ses 200 000 résidants.

Le gouvernement vietnamien favorise la préservation du quartier Ba-Muoi-Sau Pho-Phuong, mais manque de moyens financiers et cherche activement le soutien de l'Unesco à cet égard.

Entre temps, chercheurs et experts tentent de sensibiliser les citoyens d'Hanoi à l'urgence de sauvegarder cet héritage millénaire pour sa valeur historique, culturelle et identitaire, tout autant que touristique et économique. Ils tentent également d'en convaincre les gens d'affaires qui hésitent à investir dans une restauration qui ne soit pas immédiatement rentable.

Les défenseurs du Vieux Hanoi proposent de promouvoir la participation des citoyens et des instances internationales, d'identifier, restaurer et préserver les sites et les divers niveaux de références historiques, de préserver la vie des rues tout en améliorant l'environnement et la qualité de vie, de diminuer la pression au développement et de réconcilier la circulation des piétons et des véhicules.

Comme le soulignent les interventions en fin d'atelier, la grande densité démographique du Vieux Hanoi et les priorités de développement économique et social du gouvernement central compliquent singulièrement la tâche des défenseurs de l'intégrité patrimoniale.

<http://www.thudo.gov.vn>

<http://www.ceci.ca/ceci/info/fra/article/urbanism/grise.htm>

<http://www.hanoi.irisnet.be/index.htm>

Atelier 3 : Un patrimoine pour aujourd'hui : l'expérience des institutions culturelles du Vieux-Montréal

Sylvie Dufresne, directrice des expositions et de la recherche à Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, et **Jean-François Leclerc**, directeur du Centre d'histoire de Montréal, soulignent l'impact non négligeable des nombreuses expériences de diffusion et d'animation du Regroupement des organismes culturels du Vieux-Montréal sur l'évolution récente du quartier comme milieu de vie intégrant harmonieusement sa vocation patrimoniale.

Au cours de la dernière décennie, les musées, sociétés archéologiques et organismes culturels de l'arrondissement historique ont exploré avec succès de nouvelles approches de divulgation de l'information et de la connaissance qui visaient à redonner vie et sens au passé du Vieux-Montréal, tout en évitant les dangers d'une « muséification » des zones patrimoniales.

Jouant à fond les liens naturels entre institutions muséales et quartier historique, le Regroupement voit dans la consolidation d'une vraie vie de quartier, citoyenne, commerçante, multifonctionnelle, une composante incontournable d'un écosystème urbain "durable".

Un représentant de la ville de Dijon se réjouit de cette association des institutions culturelles à l'animation du quartier historique en soulignant que, plus souvent qu'autrement, c'est la vision commerciale et touristique qui prédomine.

Cet atelier a mis en lumière la détermination des résidants et experts, la volonté politique des instances gouvernementales, l'ouverture des commerçants et promoteurs et, tout particulièrement, l'engagement des institutions culturelles et muséales montréalaises à mettre en valeur non seulement le patrimoine tangible, mais, surtout, l'âme immémoriale du Vieux-Montréal.

http://www.vieux.montreal.qc.ca/attr_act/fen_attr.htm

Atelier 4 : La mondialisation et les villes historiques : les opportunités à saisir

Docteur en urbanisme et professeur à l'Université des Sciences et Technologies d'Iran, **Razieh H. S. Rezazadeh** expose les effets parfois bénéfiques de la mondialisation qui, si elle promeut une modernité modélisée à l'américaine, est par ailleurs vecteur d'un réseautage international permettant aux villes historiques de porter leurs luttes culturelles et patrimoniales sur la place publique du grand village global.

Selon le professeur Rezazadeh, c'est parce que leur singularité culturelle est désormais menacée par la mondialisation que les cités prennent conscience de leur patrimoine historique et refusent de le voir saccagé ou banalisé. Pour contrer les effets pervers de la mondialisation, les villes ont intérêt à utiliser à fond les outils de recherche et d'échange qu'elle met elle-même à leur portée.

Ainsi, tirant profit des facilités de communication, de transport et de réseautage que cette mondialisation rend désormais disponibles, madame Rezazadeh est venue à Montréal dans le but précis de contrer le projet de construction d'une tour à bureaux d'une modernité toute new-yorkaise, au cœur même du vieux quartier d'Esfahan. Tribune de prestige, la présente conférence internationale lui permet d'alerter l'opinion mondiale et, surtout, de discuter directement de la question avec le maire d'Esfahan, **Sayed Mortaza Saghaian Nejad Esfahani**, également présent. Cette rencontre, impensable en Iran de l'aveu même des protagonistes, est pourtant, tout comme le gratte-ciel incriminé, un fruit de l'actuelle globalisation.

En réponse à une question de la salle, madame Rezazadeh déplore que le riche patrimoine iranien soit, pour des raisons tout aussi économiques que politiques, encore inaccessible au tourisme international qui, seul, permettrait les investissements indispensables à sa préservation.

<http://isfahan.apu.ac.uk/isfahan.html>

Atelier 5 : La protection et la mise en valeur du patrimoine à la Commission de la capitale nationale à Ottawa

Docteur en géographie historique et gestionnaire du Programme du patrimoine, à la Commission de la capitale nationale à Ottawa, **Lynda Villeneuve** réaffirme l'urgence de développer des politiques de préservation du paysage patrimonial, témoignage millénaire de l'interaction constante entre le citoyen et son écosystème urbain.

S'appuyant sur le travail de mise en valeur déjà accompli sur les sites des plaines LeBreton, du Musée de la Guerre et des îles Chaudière, madame Villeneuve souligne l'importance de définir rapidement les lignes directrices et principes d'intervention, les paramètres et méthodes d'analyse et de classification des patrimoines bleu, vert et paysager.

Quartier rasé par un vaste incendie en début de 20^e siècle, les plaines LeBreton révèlent peu à peu un nombre impressionnant de fondations remontant au tout début de l'occupation humaine. Plus de 80 000 artefacts en ont été extraits jusqu'à présent. Le Musée de la Guerre a bénéficié d'une décontamination et d'un réaménagement des sols, d'une amélioration de l'infrastructure du parc et des réseaux routiers le desservant. Les îles Chaudière doivent, pour leur part, intégrer harmonieusement, des feux de camp amérindiens aux hauts-fourneaux de l'époque victorienne, les témoignages de plus de 4 000 ans d'occupation.

<http://www.canadascapital.gc.ca/>

Atelier 6 : L'Opération patrimoine architectural

Monsieur **Jean-François Gravel**, architecte, chef de la Division du patrimoine et de la toponymie du Service du développement économique et du développement urbain de la Ville de Montréal, est l'initiateur d'un vaste programme de sensibilisation qui vise à accroître le sentiment d'appartenance du grand public à l'égard du patrimoine bâti montréalais.

Le programme « *Opération patrimoine architectural de Montréal* » vise à mettre en valeur l'entretien et la qualité de la restauration des immeubles résidentiels et commerciaux privés afin de susciter la fierté des propriétaires. À cet effet, des professionnels choisissent, chaque année, des bâtiments exemplaires dans chacun des arrondissements de la ville, assurant ainsi une représentation des divers types d'architecture qui donnent à Montréal son caractère distinctif.

Comme la qualité des travaux demeure tributaire du savoir-faire des artisans, l'Opération patrimoine architectural souligne l'excellence de leur travail dans tous les domaines : menuiserie, métaux ouvrés, etc. En attirant l'attention du public sur ce savoir-faire, la Ville incite les propriétaires à être vigilants dans le choix de leurs fournisseurs, et encourage les artisans à améliorer et à maintenir la qualité de leur ouvrage.

Durant deux semaines, en septembre de chaque année, les services municipaux, les arrondissements, les médias, les commanditaires et plusieurs partenaires, dont les musées, les bibliothèques et les sociétés d'histoire s'associent pour promouvoir, auprès du public, cette campagne de sensibilisation au patrimoine bâti montréalais.

<http://www2.ville.montreal.qc.ca/patrimoine/patrimoine.htm>

Atelier 7 : La plaque tournante montréalaise

Géographe et professeur à l'Université du Québec à Montréal, **David B. Hanna** expose la situation géographique particulière de Montréal qui l'a amené à jouer, de tout temps, un rôle de plaque tournante continentale et atlantique. Ville de liaison, à l'instar de New York, Boston, la Nouvelle-Orléans et Baltimore, Montréal fut et reste un important comptoir d'échanges internationaux, un haut lieu de gestion financière, un centre névralgique d'organisation des transports.

Le port, le secteur des gares ferroviaires et le centre ancien forment un ensemble patrimonial unique en Amérique du Nord, fort bien conservé et présentant une cohérence architecturale et urbanistique peu commune qui mérite d'être reconnue internationalement. C'est la conclusion à laquelle en est arrivé un comité d'experts en urbanisme et en histoire, formé pour réfléchir sur une éventuelle candidature de Montréal au titre de Ville du Patrimoine mondial.

Tout en reconnaissant le bien-fondé de cette proposition, des congressistes suggèrent d'élargir le site désigné en y ajoutant le canal de Lachine, le mont Royal et la partie sud du boulevard Saint-Laurent, axe commercial et culturel incontournable de la « montréalité ».

<http://www.vieux.montreal.qc.ca/plaque/index.htm>

Atelier 8 : Restauration de l'arrondissement historique du Vieux-Montréal : principes et valeurs

Madame **Suzanne Provost**, conseillère au ministère de la Culture et des Communications du Québec, expose la problématique fort complexe sur laquelle ont porté, depuis 25 ans, les efforts de conservation, de restauration et de mise en valeur de l'arrondissement historique du Vieux-Montréal. Aujourd'hui, le Vieux-Montréal apparaît comme une superposition d'époques, où certains lieux spécifiques renvoient à une période particulière, alors que d'autres se présentent comme la synthèse de nombreuses périodes. La fusion de ces époques dans le creuset du Vieux-Montréal dégage une cohérence d'ensemble et constitue la base de l'identité historique du quartier. Cette même identité a dicté les valeurs et principes de l'action gouvernementale et municipale menée sur ce territoire, de même qu'elle a orienté toutes les formes d'interprétation, de promotion ou d'aménagement de l'arrondissement historique du Vieux-Montréal.

Pour illustrer son propos, madame Provost expose les multiples interventions publiques visant à revitaliser, conserver et mettre en valeur la Cité, abordant notamment les travaux de mise aux normes et de restauration de nombreux édifices anciens qui ont façonné l'identité du Vieux-Montréal (Marché Bonsecours, Château Ramezay, Centre d'histoire de Montréal, Ancienne Douane), ainsi que les travaux d'aménagement de la place Jacques-Cartier, des rues Gosford et

Saint-Claude. Dans toute intervention, il a fallu tenir compte de nouveaux besoins contemporains tout en respectant la trame urbaine existante et ses espaces publics.

Selon les congressistes, l'état actuel de l'arrondissement historique du Vieux-Montréal et son évolution projetée témoignent avec force de la réussite de cette approche conjointe et longuement planifiée.

Jour 1 - lundi 6 octobre 2003

Cérémonies d'ouverture

Les participants ont d'abord été invités à un cocktail de bienvenue. **Michel Gariépy**, président de la Société de développement de Montréal, y a exposé le rôle que la Société a joué et joue encore dans la revitalisation du Vieux-Montréal ainsi que dans le développement immobilier de zones urbaines désaffectées. « *Comme toute entreprise immobilière, elle peut acheter et vendre. La Société se distingue par sa capacité de voir, dans les quartiers anciens, les joyaux qui pourraient émerger d'un immeuble désaffecté, délabré ou dont les espaces étaient conçus pour une fonction qui n'existe plus; sa capacité d'imaginer les nouveaux quartier qui pourraient émerger d'un terrain vacant et contaminé. Elle sait attendre le moment propice, le projet susceptible d'amener un développement durable.* » Ainsi, « *lorsque la Ville de Montréal a accepté d'être l'hôte de cette Conférence, elle s'est naturellement tournée vers nous pour en assurer l'organisation* » ajoute monsieur Gariépy avant de souhaiter à tous un excellent congrès.

<http://www.sdmtl.org>

Yorikane Masumoto, maire de Kyoto et président de la Ligue des villes historiques, lance ensuite les travaux officiels de cette 8^e Conférence, sous les voûtes de la salle de bal du Marché Bonsecours, en déclarant que « *La promotion des échanges multilatéraux entre villes historiques, hors des cadres de l'État, est un système extrêmement efficace qui assure un dialogue libre et favorise les idées constructives et les recommandations utiles.* »

Considérant « *qu'ils sont plus proches des gens...* », monsieur Masumoto appelle les gouvernements locaux à rendre la ville plus accueillante et conviviale en travaillant de concert avec les citoyens et organismes communautaires. Ainsi, cette conférence, à laquelle sont conviés élus et administrateurs municipaux, bénéficie également de la présence active d'experts qui pourront nourrir la réflexion commune. Il convie enfin les congressistes à profiter de la présence de madame Axumite Gebre-Egziabher, directrice du bureau de New York de ONU-Habitat, pour réfléchir à la mise en place d'une réelle collaboration entre villes historiques, organismes onusiens et réseaux internationaux d'échanges et de solidarité.

Hôte de la conférence, le maire de Montréal, **Gérald Tremblay**, évoque pour sa part les quelques milliers d'années d'expérience humaine réunies en cette assemblée et souligne le rôle primordial que joue la Cité dans l'histoire et dans l'avenir du monde. Moteur du développement de la civilisation et de la conscience planétaire, tel Kyoto dont les fortes préoccupations écologiques ont mené au fameux protocole qui porte son nom, « *les villes peuvent et doivent faire appel à leur mémoire pour éclairer leurs choix. Elles doivent veiller au développement de leurs collectivités via des propositions d'avenir qui, toujours, intégreront cette mémoire.* »

Rappelant les dévastations récentes de Bagdad ou Dubrovnik, partiellement détruites par des conflits armés, le secrétaire général de ICOMOS, **Dinu Bumbaru** stigmatise la dévastation, plus sourde mais tout aussi radicale, des villes qui ne résistent pas à la tentation de se reconstruire sans cesse. Invitant les congressistes à adopter la voie de l'accumulation des témoignages patrimoniaux et de l'enrichissement « durable » de la culture urbaine, monsieur Bumbaru signale que « *les villes sont sans doute les plus grandes œuvres de l'Humanité, mais elles sont aussi les plus complexes. Et c'est justement parce qu'elles sont compliquées qu'elles sont si intéressantes à conserver !* » <http://www.icomos.org/>

Madame **Axumite Gebre-Egziabher**, directrice du bureau de New York de ONU-Habitat, profite de l'ouverture de la Conférence en ce 6 octobre 2003, Journée mondiale de l'habitat, pour livrer à l'assemblée le message du Secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, en matière de ressources en eau et de salubrité publique en contexte urbain. Indiquant que 90 % de l'augmentation des populations des 15 prochaines années sera absorbée par les zones urbaines, madame Gebre-Egziabher exhorte les congressistes à se soucier tout autant du bien-être et de la santé de leurs citoyens que de la préservation de leurs sites patrimoniaux.

<http://www.unhabitat.org/>

Madame **Monique Gagnon-Tremblay**, vice-première ministre du Québec et ministre des Relations internationales, rappelle le rôle culturel et historique de Montréal, son développement exponentiel depuis l'ère du maire Jean Drapeau, son ouverture au monde via, entre autres, Expo 67, les Olympiques 76, les Floralies, et encourage l'assemblée à "*conserver l'héritage pour le bien de l'Humanité toute entière.*"

Enfin, **Helen Fotopulos**, responsable de la culture et du patrimoine et membre du comité exécutif de la Ville de Montréal, se réjouit de cette belle occasion de côtoyer collègues et experts des quatre coins du monde, et invite les congressistes à rallier, sous la garde de la Compagnie franche de la Marine et accompagnés des cornemuses des The Olde 78th Fraser Highlanders, le hall de l'hôtel de ville où les attend un cocktail dînatoire. La soirée prend fin sur la visite du Plan lumière du Vieux-Montréal.

http://www.vieux.montreal.qc.ca/planlum/lu_intr.htm

Jour 2 – mardi 7 octobre 2003

Les tables rondes

Table ronde 1 : Comment choisir ce qui doit être mis en valeur ?

Agissant comme modératrice de cette table ronde, **Helen Fotopulos**, membre du comité exécutif de la Ville de Montréal, invite le premier intervenant, **Martin Dickie**, responsable du Fonds pour la conservation de la vieille ville de Vienne, à s'adresser à la centaine de congressistes réunis dans la grande salle du Marché Bonsecours.

D'entrée de jeu, monsieur Dickie soutient que le patrimoine urbain doit dépasser son rôle de simple témoin du passé pour exprimer une certaine magnificence qui "*impressionne le cœur et l'esprit*", qui anime la fierté légitime des héritiers et, bien sûr, l'intérêt des touristes. Cette approche semble avoir profité à la ville de Vienne où les efforts de protection et de conservation rencontrent l'appui général de la population. Ne se limitant pas aux seuls monuments, ces efforts touchent également les bâtiments patrimoniaux privés et, sous désignation de "zones de protection", le patrimoine paysager, élément essentiel de l'identité culturelle des quartiers. On compte actuellement 118 zones protégées pour environ 10 000 immeubles. Depuis les modifications en ce sens du Code municipal du bâtiment, en 1972, plusieurs immeubles, non protégés individuellement, sont tout de même soumis aux règles patrimoniales parce que faisant partie d'ensembles urbains qui méritent d'être conservés tels quels. La protection de petits villages typiques, maintenant fusionnés à Vienne, fait également partie de ce concept de conservation en zones protégées. Comme ces règles risquent de porter atteinte aux droits des propriétaires privés des bâtiments touchés, Vienne a, pour éviter tout conflit d'intérêt, créé un programme de soutien financier aux travaux d'entretien et de restauration afférant à leur conservation. Ce système a, jusqu'à présent, été couronné de succès.

Monsieur Dickie insiste enfin sur l'importance d'occuper physiquement les immeubles patrimoniaux, de faire appel aux talents locaux pour leur mise en valeur, de leur trouver une vocation et de les inscrire au quotidien des citoyens, afin d'éviter qu'ils ne soient perçus comme inutiles et leur entretien jugé somptuaire.

<http://www.wien.gv.at/english/>

Second orateur, le maire de la ville de Xi'an, **Sun Qingyun**, rappelle que, berceau de la civilisation chinoise et capitale de l'empire sous 13 dynasties, sa cité compte plus de 3 000 ans d'âge et bénéficie, à ce titre, d'une reconnaissance mondiale considérable. Son ancienneté pose toutefois problème lorsque vient le temps de discerner ce qu'il faut conserver, démolir ou reconvertir dans l'inextricable chevauchement de styles et d'époques qui s'y sont succédés. D'autant que Xi'an est aussi une citée moderne axée sur la haute technologie et la croissance industrielle, et confrontée à un développement urbain accéléré.

Il est vite apparu que toute intervention de la Ville devait s'articuler dans un plan d'ensemble cohérent et viable qui maintienne une certaine "lisibilité" chronologique de sa longue histoire,

inclut une vision d'urbanité pratique permettant à la modernité de s'y intégrer harmonieusement, et tienne compte, rentabilité oblige, des exigences du tourisme international.

Fondant leurs actions sur un recours systématique et un strict respect des sources historiques, les autorités de Xi'an ont donc adopté une politique du patrimoine et un plan d'urbanisme qui font la part belle aux vestiges de la grandeur des Tang, tout en préservant les principaux éléments issus des autres dynasties, les constructions populaires de style traditionnel et le lien harmonieux entre paysages naturels et patrimoine bâti.

Limitant ce qui risque d'altérer l'intégrité des éléments d'origine aux seules modifications et traitements destinés à en assurer la conservation durable, Xi'an s'est pliée aux normes les plus pointues dans ses efforts de mise en valeur, entre autres, de la grande pagode de l'Oie sauvage, figure emblématique du vieux quartier, désormais bordée de larges places boisées rappelant le site original du Parc du Lotus des empereurs Tang, et la réfection des remparts adjacents qui, vieux de plus de 600 ans, sont les mieux conservés de Chine. Requirant l'assistance de l'Unesco et de pays amis dans la reconnaissance et la sauvegarde de certains sites, le maire de Xi'an termine sa présentation en déclarant " *L'histoire nous a donné la gloire ! Il est, conséquemment, de notre devoir de rendre au Monde notre patrimoine qui n'appartient pas seulement aux Chinois, mais à l'humanité toute entière.* "

<http://www.tourismchina-ca.com>

Le troisième intervenant, **Gábor Demszky**, maire de Budapest, souligne toute l'importance qu'il faut accorder à la responsabilité conjointe des instances civiles et des propriétaires privés en ce qui a trait à la préservation du patrimoine. S'étant dotée d'une politique patrimoniale en accord avec les principes de l'Unesco, Budapest s'est fait un devoir de soutenir financièrement les efforts de préservation consentis par les citoyens. Prêts sans intérêt ou subventions à la restauration, la Ville a mis en place un programme doté d'un budget spécifique qui, sans financer la totalité des travaux, attribue des subsides à la seule condition que l'immeuble, interdit de revente pendant 10 ans, soit rendu à son état d'origine.

Mais, tout comme Montréal, Budapest est le résultat de la fusion récente de plusieurs municipalités et rencontre, de ce fait, une problématique particulière. Choix de société, la décentralisation du pouvoir municipal confère aux 23 districts quasi autonomes un budget indépendant, le pouvoir de prélever leurs propres taxes et celui de prendre toutes les décisions de préservation, ou non, des sites tombant sous leur juridiction. Le pouvoir central coopère avec les districts, mais ne peut forcer quoi que ce soit. " *C'est pourquoi, exhorte monsieur Demszky, je recommande à ceux qui sont encore à définir les juridictions des pouvoirs municipaux, d'éviter la trop grande décentralisation qui, en matière de patrimoine, se révèle désastreuse, car elle donne lieu à des disputes politiques néfastes pour le paysage urbain et le climat socioculturel.* "

<http://www.budapest.hu/engine.aspx?page=meetbudapest>

Enfin, **Luc Noppen**, professeur au Département d'études urbaines et touristiques, et titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur le patrimoine urbain de l'Université du Québec à Montréal, développe la difficile problématique de la préservation du patrimoine religieux dans le contexte d'une désaffectation massive des collectivités qui ont érigé et entretenu ces lieux de cultes.

Rappelant l'historique des choix patrimoniaux qui, au Québec, sont passés de la "patrimonisation" et de la conservation savante des traces historiques aptes à refléter une identité nationale, à la contestation collectiviste des années 70 et à la ré-appropriation citoyenne de la dernière décennie, le professeur Noppen s'interroge sur le sort réservé aux édifices dits inutiles, ou inutilisables pour divers motifs, et, surtout, aux nombreuses églises désaffectées du Québec dont plus de 400 ont été éliminées, à Montréal seulement.

La législation actuelle ignore le sort des églises dont on n'a pas encore déterminé s'il s'agit de patrimoine public ou privé. Biens communautaires, puisque construits grâce à des levées de fonds populaires et locales, les églises suscitent peu de reprise systématique, contrairement aux édifices commerciaux restaurés par le privé ou récupérés par l'État. La privatisation à des fins commerciales a d'ailleurs un effet négatif sur la collectivité qui y perçoit une dévalorisation du patrimoine public. Leur reconnaissance comme biens publics municipaux n'entraînerait pas une préservation de toutes les églises, d'autant que la question se pose de l'utilité de cette conservation en regard d'une désertion religieuse irréversible.

Il faut, selon monsieur Noppen, que l'opinion publique prenne position sur cette question et que les autorités s'engagent, au nom de l'intérêt collectif et dans les limites des moyens financiers disponibles, à la restauration de certains sites sélectionnés. Cette conservation sélective pourrait être en partie financée par la vente des actifs non retenus.

“ Le patrimoine n'est pas la somme de tous nos biens « préservables », mais le reflet de notre évolution culturelle et historique. Il faut impliquer les citoyens et démocratiser le processus de choix patrimoniaux qui doit être un outil de développement et non une protection de biens à valeur historique figée dans le temps. ” de conclure monsieur Noppen.

<http://www.unites.uqam.ca/src/regroupements/chaire-canada-patrimoine-urbain.htm>

Les interventions des délégués et participants permettent de préciser les modalités d'octroi de subventions des villes de Vienne et de Budapest qui, assorties d'obligations de conformité et d'interdits de revente, n'ont pas d'impact significatif sur la valeur foncière des propriétés touchées ; ainsi que les politiques touchant les patrimoines vert et bleu qui échappent à la juridiction de Vienne mais préoccupent Budapest, aux prises avec un projet grandiose de dépollution du Danube pour lequel elle peut, heureusement, compter sur un prêt de la Banque Mondiale et sur une aide financière substantielle de l'Union Européenne.

La question de la décentralisation des pouvoirs refait surface avec le commentaire de madame **Helen Fotopulos** qui prône un meilleur équilibre entre la vision de la ville et les plans locaux de chaque arrondissement *“ où le patrimoine doit occuper la première place ! ”*. M^e Bernard Fabre, adjoint au maire de Montpellier, en profite pour féliciter Montréal pour sa façon d'intégrer la vie urbaine à la revitalisation du patrimoine, *“ parce que la muséification outrancière peut entraîner le dépeuplement de zones urbaines. ”*

Enfin, son collègue de Lyon, **Patrice Béghain**, déplore le monopole d'État sur la protection du patrimoine et le nouveau projet du gouvernement français qui remet aux collectivités territoriales la charge financière des restaurations. Rupture de la chaîne des responsabilités, cette décision risque d'avoir des effets néfastes *“ si ne sont pas inculquées aux urbanistes de tout le territoire de solides notions en matière de préservation du patrimoine. ”*

Table ronde 2 : Comment impliquer citoyens, résidents, commerçants et experts ?

Les congressistes sont priés par **Helen Fotopulos**, membre du comité exécutif de la Ville de Montréal, et modératrice de cette deuxième table ronde, d'accueillir chaleureusement leur président et maire de Kyoto, **Yorikane Masumoto**, premier intervenant.

Capitale impériale pendant plus de mille ans et sanctuaire de l'âme nipponne, Kyoto fut fondée en 794. Ville de traditions dans son écrin de collines encore richement boisées, c'est aussi une cité résolument moderne qui compte 1,5 million d'habitants.

Afin de préserver ce joyau patrimonial des effets pervers de son propre développement, était mis de l'avant, en 1999, un concept urbain érigeant en principe la coopération étroite entre les autorités municipales et les citoyens, tenus conjointement responsables de l'évolution de leur cité. Adopté en 2001, le Plan d'urbanisme de Kyoto confirme, par divers programmes et mesures, cette relation de confiance. Pour ce faire, il fonde son action sur la communication et le partenariat avec la collectivité locale, les résidents et les commerçants, via un Plan de consultation populaire, et la création du "Centre de collaboration communautaire de Kyoto", lieu de rencontre et d'échange, de recherche et de soutien de tous les intervenants publics et privés.

Les citoyens ayant clairement démontré leur souhait de préserver les archétypes architecturaux ancestraux, il fallait que la planification urbaine permette d'intégrer harmonieusement les aspects "résidence", "travail" et "espaces inter-fonctionnels" des différents quartiers. Ainsi, dans le district de Gion Sud, quartier des salons de thé, des maisons de ville anciennes et de diverses formes de pratiques artistiques, un promoteur immobilier a pu, grâce à ce partenariat avec les citoyens, construire des condominiums se mariant fort bien aux maisonnettes de bois traditionnelles qui les jouxtent. Contrant efficacement le dépeuplement du vieux centre, cette nouvelle mixité revitalise le fonds d'immeubles résidentiels et locatifs, tout autant que la vie sociale et économique des quartiers.

Visant plus loin que la stricte préservation des sites historiques, "*Kyoto envisage les changements à venir de concert avec les citoyens et les communautés, dans un esprit de partenariat véritable !*", de préciser monsieur Masumoto.

http://www.city.kyoto.jp/koho/index_e.html

Le maire de Québec, **Jean-Paul L'Allier**, abonde dans le même sens et prévient que la primauté du développement économique agit toujours au détriment du progrès des villes historiques. Donnant pour exemple les gigantesques bretelles d'autoroute qui défigurent depuis 20 ans le flanc nord du Cap Diamant sous prétexte de faciliter l'accès automobile à la vieille Cité qui ne peut, de toute façon, contenir le flot ainsi créé, monsieur L'Allier fustige l'époque où maires et promoteurs se croyaient tout permis.

" Il nous faut associer les citoyens, les développeurs, les experts et les instances politiques afin de développer notre urbanité, déclare le maire L'Allier. Et, surtout, ne pas opposer culture et patrimoine au développement économique et social. Au contraire, il faut harmoniser ces notions et être constant, cohérent, engagé par les décisions qui sont prises. La restauration, la réhabilitation et la mise en valeur de la ville ne peuvent se faire autrement. "

Soutenant que le patrimoine doit s'inscrire dans la vie d'une ville, dans sa qualité de vie, et qu'on ne peut le sauvegarder sans le développer et le promouvoir, monsieur L'Allier invite ses collègues à trouver l'équilibre entre les intérêts des mercantis et la réalité urbaine citoyenne, avec ses contraintes particulières. *“ Il faut faire parler le patrimoine, le rendre intelligible et indispensable, dans une responsabilité de partage avec tous les citoyens, même, et surtout, les plus jeunes. Il faut être sensible non pas aux parties mortes de la ville, mais aux valeurs qui y sont incarnées. Et parce que le patrimoine d'une ville appartient au patrimoine des nations, les élus doivent, comme en cette assemblée, écouter leurs collègues des autres pays ! ”*, conclut le maire de Québec.

<http://www.ville.quebec.qc.ca/accueil/index.shtml>

La grande question du manque de moyens financiers et d'expertise locale est alors soulevée par **Farit R. Ishmakov**, adjoint au maire de la ville Kazan qui fêtera ses mille ans en 2005 et ne doit sa sauvegarde patrimoniale qu'à l'aide internationale. *“ Nous en avons pour des années, des siècles peut-être, à restaurer Kazan. Nous posons les bases d'une grande recherche archéologique qui impliquera les citoyens et des experts du monde entier. Et vous êtes tous invités à y participer... Parce que, seuls, nous n'avons pas les moyens d'assumer notre histoire. ”*

http://www.kcn.ru/tat_en/kazan/

Parmi les solutions possibles à ce manque d'outils, **Phyllis Lambert**, Directeur fondateur et président du conseil des fiduciaires du Centre Canadien d'Architecture, prône une implication radicale des citoyens dans la préservation de leur cité, de son patrimoine et de sa qualité de vie. Les luttes épiques que les questions de conservation du patrimoine, de droit au logement, d'aménagement urbain convivial et de préservation de la vie communautaire ont soulevées depuis 40 ans à Montréal, ont en effet donné naissance à un vaste réseau de plus en plus complexe d'interventions citoyennes et à la création d'institutions culturelles permettant, par l'éducation et le soutien actif, une prise de décision plus éclairée en ces matières. Ainsi, le mouvement de défense des locataires a engendré plusieurs groupes radicaux, tels *Sauvons Montréal* et *Héritage Montréal* qui, à l'instar des squatters de Londres ou de ceux de People's Park, à Berkeley, à la fin des années 60, ont ébranlé durablement la notion même de propriété, et redéfini les rapports entre domaines privé et public.

La préservation de l'intégrité architecturale du tissu urbain échappant pour bonne part aux programmes gouvernementaux de protection patrimoniale, les citoyens contrèrent l'appétit des spéculateurs en multipliant les coopératives d'habitation. Faisant d'une pierre deux coups, cette initiative permet alors de préserver des pans entiers de la ville, via le *Fonds d'investissement de Montréal*, tout en assurant un logement décent et en préservant la vie de quartier de nombreux Montréalais à faibles revenus. C'est aussi *Héritage Montréal* qui a convaincu, avec les brillants résultats que l'on sait, le gouvernement fédéral de tenir une consultation des citoyens sur l'avenir du Vieux Port de Montréal. Enfin, la création de l'*Office de consultation publique de Montréal*, dans la lancée de la fusion des 28 municipalités de l'île, il y a deux ans, et celle, toute récente, du Conseil du Patrimoine, consacre le droit inaliénable des citoyennes et citoyens à se prononcer sur l'avenir de leur Cité. *“ Les citoyens sont de bien meilleurs planificateurs urbains que les fonctionnaires experts. Leur vigilance est un outil essentiel à la préservation du patrimoine. ”* Madame Lambert souligne enfin le travail constant des institutions privées, tels *Les*

Amis de la Montagne ou le Centre Canadien d'Architecture, qui font office de "chien de garde" du patrimoine commun.

<http://cca.gc.ca/>

Me Bernard Fabre, adjoint au maire de Montpellier, met toutefois en garde ses collègues contre une trop grande délégation de pouvoir de la part des élus. *“ Une politique patrimoniale doit être cohérente pour l'ensemble de l'apanage urbain. Si les consultations populaires sont indispensables, elles ne doivent pas mener à des contradictions. Le rôle du politique est, d'abord, de veiller au mieux-vivre de l'ensemble de la communauté. ”*

La directrice du bureau new-yorkais d'ONU-Habitat, **Axumite Gebre-Egziabher** prévient, pour sa part, du risque d'une décentralisation accélérée des instances de décision sans mouvement parallèle des instances financières, elles-mêmes très centralisées. Aussi faut-il bien déterminer qui doit être consulté, comment et dans quelle limite d'intervention, afin de ne pas créer de faux espoirs ou de faux débats.

Gilles Morel, coordonnateur de la Conférence, évoque le succès de la Table de concertation du Vieux-Montréal, interface efficace entre les multiples utilisateurs de l'espace patrimonial. Au milieu des années 90, la vie des quelques milliers de résidents du Vieux-Montréal est rendue parfaitement intolérable par le transit quotidien de centaines de milliers de Montréalais et l'envahissement annuel de 10 à 12 millions de visiteurs. Créée par la Ville en 1995, la Table de concertation réunit, toutes les 6 semaines, les résidents, commerçants, gens d'affaires et propriétaires d'immeubles, les hôteliers du quartier, les organismes culturels dont une quinzaine de musées, les organismes patrimoniaux tel Héritage Montréal, la Société du Vieux-Port, Tourisme Montréal, un représentant du ministère de la Culture et de Communications du Québec et deux représentants de la Ville, soit un pour l'arrondissement qui dessert les citoyens au quotidien, et un pour les services centraux. *“ Le premier bénéfice est d'avoir créé des liens forts entre des gens qui sont parfois diamétralement opposés, d'avoir bâti le respect entre eux, se réjouit monsieur Morel. Le second est d'avoir mis sur pied un canal d'information privilégié pour les citoyens. Instance ni décisionnelle, ni politique, la Table de concertation n'exprime pas d'opinion, mais permet que toutes les opinions s'expriment dans le respect et pour le bien-vivre de tous. ”*

Un citoyen déplore que les politiciens élus en défendant un agenda patrimonial soient les premiers à écopier quand un projet déraile. *“ Les promoteurs sont morts de rire ! Il suffit qu'ils résistent assez effrontément et suffisamment longtemps pour que les “empêcheurs de spéculer en rond” se fassent battre aux élections ! ”* Ce à quoi, philosophe, madame Fotopulos répond : *“ Je suis prête à assumer le crédit et le blâme, c'est ça, la politique ! ”*

Table ronde 3 : La perspective de mise en valeur : dépense ou investissement ?

Georges Bossé, membre du comité exécutif de la Ville de Montréal et responsable du développement économique, agissant à titre de modérateur pour cette table ronde, donne d'abord la parole au maire de Ballarat, **David Vendy**, qui brosse rapidement le portrait de sa ville, hôte de la 10^e Conférence mondiale des villes historiques, en 2006.

Plus jeune membre de l'organisation, Ballarat compte tout juste 171 ans d'existence, mais son histoire autochtone remonte à plus de 50 000 ans. Ville de l'or, comptant 19 000 habitants issus d'au moins 22 nationalités différentes, elle est le berceau de l'expérience multiculturelle australienne. *“ Riche et prospère dès ses débuts, Ballarat est très fière de son architecture victorienne, de ses monuments historiques, de ses parcs et espaces publics... et attend impatiemment que vous veniez les découvrir ! ”*, termine monsieur Vendy.

<http://www.ballarat.vic.gov.au/>

Monsieur Bossé offre le micro à **Patrice Béghain**, adjoint au maire de Lyon, qui pose la question de fond : *“ La dépense patrimoniale a-t-elle un sens ? A-t-elle une efficacité ? Qu'est-ce qui lui donne ce sens ? Et en fonction de quoi juge-t-on de son efficacité ? ”* Comment, passer d'une dépense “ contrainte ” à un investissement consenti dans le cadre d'une stratégie globale, sans outils d'évaluation exhaustifs ? *“ Nous avons peu d'outils théoriques sur cette question, nous sommes en retard ! ”*

La politique patrimoniale représente un coût très élevé, auquel s'ajoutent le financement des travaux de transformation en équipement public, privé ou mixte, le fonctionnement ultérieur de bon nombre des monuments restaurés, les coûts des inventaires patrimoniaux, les politiques d'acquisition des musées, des bibliothèques et des archives municipales, etc.. Sans compter la préservation et le développement de la dimension sociale du patrimoine, de son héritage immatériel et d'un certain Art de vivre. Ce dernier aspect est fort important pour Lyon qui est reconnue comme site du patrimoine mondial de l'Unesco, moins à cause de grands monuments historiques que pour sa cohérence architecturale et urbaine, l'harmonie de son évolution sur 2000 ans d'histoire et son dynamisme économique, social et culturel. *“ C'est que nous appelons le territoire patrimonial de l'urbanité. ”*

Une première consolidation de la dépense patrimoniale s'effectue par des partenariats sous forme de subventions de l'État français aux propriétaires privés et publics des immeubles et ensembles urbains situés dans les “secteurs sauvegardés” et les “zones protégées”. Les grandes collectivités, telle Lyon, bénéficient par ailleurs d'une aide directe de l'État. Les retombées touristiques de ces investissements sont évidentes *“ et le label Unesco s'est traduit pour nous par 15 à 20 % d'augmentation de visiteurs, mais, il est toujours hasardeux de fonder la dépense patrimoniale sur ses effets économiques en matière de tourisme. Comme l'ont démontré les suites du 11 septembre 2001 et la canicule de cet été, ce secteur est fragile. Il est difficile à quantifier et plus encore à “taxer”. Il exige, enfin, de structurer les produits, d'organiser l'accueil, de gérer le marketing territorial...pour le plus grand profit des opérateurs du secteur privé ! ”*

Autres retombées primordiales *“ que nous ne savons pas valoriser en termes financiers : la conscience citoyenne du contenu et de l'importance de l'héritage, la valeur de l'environnement ”*

architectural urbain et paysager, la valeur d'usage de l'espace public, les valeurs de mémoire, les valeurs identitaires...”

C'est pourquoi il faut, selon monsieur Béghain, développer une théorie économique du patrimoine, des outils d'analyse et de calcul, et, la finalité des subsides n'étant plus d'abord économique, apprécier le retour sur l'investissement patrimonial selon une grille autre que strictement financière. *“ Si la dépense, souvent contrainte, porte sa propre finalité, l'investissement résulte d'un choix politique, d'un choix stratégique ! C'est donc entre mémoire et projet que doit s'enraciner la politique patrimoniale de la ville, et c'est à ce prix que les valeurs du patrimoine constituent un bon investissement. ”*, de conclure monsieur Béghain.

<http://www.lyon.fr/index.html>

Jean-Yves Provencher, maire suppléant de Saguenay, vient nous présenter cette ville nordique, vieille d'à peine 150 ans mais possédant un patrimoine riche et digne d'intérêt. La revitalisation des quartiers anciens y est le fondement d'une stratégie de redéploiement et de développement municipal à partir du centre. Il s'agit essentiellement de maintenir l'assiette fiscale en contrant le coûteux étalement urbain des quelque 150 000 habitants sur les 1 300 km carrés de la ville de Saguenay, née de la fusion de 7 municipalités.

Parmi les avantages qu'en tirent les citoyens, notons l'amélioration de la qualité de vie, la densification du territoire, l'accès aux équipements publics, l'amélioration de l'habitat, des économies de temps et d'énergie, le maintien de la valeur marchande des propriétés.

Pour y réussir, il convient d'intervenir sur le milieu construit en investissant dans la rénovation des infrastructures et dans des programmes d'aide à la restauration de l'habitat. Pour contrer l'effet de gentrification de cette revitalisation et maintenir une saine diversité démographique et économique, il faut investir auprès de toutes les catégories de clientèles. Il faut aussi intervenir auprès des générateurs d'activités tels bibliothèque municipale, musées, CLSC, Bureau de tourisme, afin de créer des pôles d'attrait qui augmentent la fréquentation du quartier central et y favorisent l'implantation de services complémentaires. Ainsi, les organismes culturels et les artistes sont fortement encouragés à s'implanter dans le secteur dit du “Croissant culturel”.

Il faut enfin intervenir sur les fonctions urbaines en se dotant d'une réglementation qui assure au quartier central des usages exclusifs, tel l'ensemble des services professionnels. Tous ces efforts de revitalisation s'inscrivent dans une politique de gestion urbaine globale et représentent un investissement direct d'environ 3 millions \$ par année.

Mais, prévient monsieur Provencher, *“ ...la revitalisation n'est pas encore acquise et les investissements y sont majeurs. Plusieurs secteurs demeurent négligés parce qu'il y a beaucoup d'autres priorités, des priorités vitales ! De nouvelles sources financières sont donc essentielles et doivent provenir d'un fonds spécifique, financé par un pourcentage sur la taxe de vente et service ou par des redevances sur les richesses naturelles... Car, sans aide des paliers supérieurs, le patrimoine restera un objet de luxe, bien difficile à financer ! ”*

L'orateur suivant, **Claudio Mastrodicasa**, architecte au service de la Ville de Florence, affirme, pour sa part, que les villes doivent changer leur stratégie de gestion du patrimoine et d'évolution urbaine.

“ Pour nous, Florentins, le patrimoine est un secteur économique et stratégique primordial ! Le patrimoine artistique et architectural de Florence est, tous le reconnaîtront, d'une valeur “économique” inestimable. La sauvegarde de ce patrimoine, c'est aussi de la valorisation économique ! ”

Pour conserver ces “valeurs” en l'état, l'action de restauration et de préservation est constante et réclame l'injection de nouvelles ressources financières. L'autogestion de plusieurs biens culturels et la réintroduction du principe d'un prix d'entrée, à titre d'essai, dans certaines églises récemment restaurées, est, de l'avis même de monsieur Mastrodicasa, une avenue plutôt restreinte. Heureusement, quelques très beaux monuments de Florence ont été rendus à leur gloire passée grâce à la contribution de la Caisse d'épargne régionale de Toscane et de grandes sociétés privées, telles Gucci.

“ Il faut donc investir, car c'est bien de cela dont il s'agit. Quand une dépense vient accroître la valeur et la rentabilité de l'œuvre, c'est un investissement. Pour maintenant, et pour les générations futures. Mais cette responsabilité financière n'est pas celle des seuls Florentins. Elle est celle de l'État, des touristes, des amateurs d'art, de la communauté scientifique, de tous ceux qui ne viendront jamais dans la cité de Dante et de tous les peuples de la Terre, parce que Florence fait aussi partie de leur histoire ! ”, de conclure monsieur Mastrodicasa.

<http://www.comune.firenze.it/english/homenglish.htm>

Me Bruce McNiven, membre du conseil d'administration d'Héritage Montréal, considère que la conservation du patrimoine peut être fort rentable pour peu qu'on l'analyse sur le long terme. *“ Bien géré, le patrimoine bâti peut être un outil concurrentiel utile parce qu'il attire les résidents et les capitaux tout autant que les touristes. Les gens s'y établissent et investissent. Ils entretiennent cet environnement. Les propriétés sont préservées, leur valeur accrue, l'immobilier encouragé, et la ville voit s'accroître la valeur des taxes et redevances qu'elle perçoit. De plus, le patrimoine, c'est la signature architecturale, l'étiquetage marketing de la ville au niveau international. C'est ce qui la distingue des autres et lui évite la banalisation et, dans un contexte nord-américain, la “McDonaldisation” accélérée. Enfin, si les citoyens ont un sentiment d'appartenance et de propriété de la cité qu'ils habitent, la somme collective de leurs choix économiques est à porter au crédit de la Ville et assure son développement durable. ”*

Rappelant que, sans les grands débats des années 60 et les initiatives de protection et d'investissements en capital privé, le Vieux-Montréal, le Vieux Port, ce qui fait le charme “touristique” de Montréal et contribue largement à son succès économique, n'existerait plus, monsieur McNiven stigmatise les politiques qui ghettoïsent la ville en zones de protection patrimoniale, hors desquelles il n'y a point de salut. *“ Des pans entiers de la ville, qui avaient le malheur de ne pas être XVIIe ou XVIIIe siècle, ont été ignorés et passablement détériorés. Cela crée aussi un sérieux problème d'équité qui décourage l'entretien et la mise en valeur du patrimoine privé hors zone. Qui décourage aussi la conscience et la responsabilité citoyenne. ”*

Enfin, monsieur McNiven souligne le manque d'expertise et de recul auquel sont souvent confrontées les villes. *“ C'est par des conférences comme celle-ci et le partage d'expertises qu'elle propose, que nous pourrions tous nous donner un peu de recul et voir beaucoup plus grand, beaucoup plus large, à l'avenir. ”*

<http://www.heritagemontreal.qc.ca/>

Parmi les interventions qui suivent, notons le commentaire de **Jean-Yves Provencher** qui constate “ *que nous avons tous le même problème : protéger efficacement le patrimoine sans alourdir le fardeau des contribuables.* ”

Un délégué de Dijon rappelle la dichotomie constante dans l'esprit des décideurs entre dépenses très concrètes et immédiates, et retour à très long terme de nature plus culturelle que strictement monétaire.

Monsieur **Bruce McNiven** fait remarquer que les décisions se prennent presque toujours dans un contexte d'immédiateté, entre deux échéances électorales, ce qui n'encourage pas l'audace des élus à engager des fonds à long terme.

Gilles Morel note qu'investir dans le patrimoine, c'est investir dans la pérennité et l'éternité. “ *Cela coûte donc très cher et il serait illogique et injuste de faire porter ce poids financier à la seule génération actuelle. Or, les mécanismes de financement sont tous conçus pour du court terme !* ”

Ce à quoi **Claudio Mastrodicasa** réplique qu'il “ *y a bien retour immédiat sur cet investissement ! Et ce retour, c'est précisément la qualité de la vie culturelle et intellectuelle, l'état d'âme même de la ville !* ” Ce que confirme **Yorikane Masumoto** en prenant pour exemple l'enthousiasme des propriétaires et voisins des célèbres Kyo-Machiya à restaurer ces vieilles maisons de bois traditionnelles et leur environnement immédiat. “ *Fiers de leur héritage, responsables de ce bien collectif, les citoyens de Kyoto en ont fait le symbole de la renaissance de leur ville.* ”

Jour 2 – mardi 7 octobre 2003

Dîner officiel

Les travaux de l'assemblée se terminent par un dîner officiel offert aux congressistes tout en haut du mont Royal, au Chalet du Belvédère.

La ministre de la Culture et des Communications du Québec, madame **Line Beauchamp**, a profité de l'occasion pour annoncer la création, à l'été 2004, du nouvel arrondissement historique et naturel du mont Royal, englobant le parc du Mont-Royal (inauguré en 1876 et aménagé selon les plans de l'architecte de paysage Frederick Law Olmsted) et les institutions qui l'entourent telles les grands hôpitaux, universités et cimetières, sans oublier les milieux de vie étroitement liés à la topographie et à l'histoire du site.

« Tout au long de l'histoire de la ville, le mont Royal a joué un rôle historique, social, urbain et environnemental de premier ordre. À ses pieds se sont déroulés de grands moments de l'histoire du Québec et de la métropole. Ainsi, le mont Royal est l'une des plus fortes figures emblématiques de Montréal. »

« C'est la raison pour laquelle le gouvernement du Québec souhaite lui attribuer un statut juridique national, celui d'arrondissement à la fois historique et naturel. L'attribution de ce double statut constituera une première au Québec et est pleinement justifié par le caractère exceptionnel de ce territoire unique. »

« Au rythme où vont les choses, on peut envisager à l'été 2004 l'adoption par le gouvernement du Québec d'un décret déclarant de façon définitive le mont Royal arrondissement historique et naturel. »

« Les Montréalais et les Québécois pourront donc continuer d'être fiers du caractère exceptionnel du mont Royal qui rassemble à la fois des bâtiments de grande valeur historique, un patrimoine paysager inestimable et un écosystème urbain où on retrouve une flore et une faune diversifiées et miraculeusement préservées. »

<http://www.lemontroyal.gc.ca/index2.html>

Jour 3 – mercredi 8 octobre 2003

Les ateliers

Atelier 9 : ONU-Habitat – mission et projets

Lors de cet atelier animé par monsieur **Martin Wexler**, Chef de division à la direction de l'habitation du Service du développement économique et du développement urbain de la Ville de Montréal, madame **Axumite Gebre-Egziabher**, explique la nécessité de convergence et de consultation internationale entre villes historiques et instances onusiennes. Géographe, docteur en planification du développement et spécialiste en économie politique de l'urbanisation, madame Gebre-Egziabher est directrice du bureau de New York de ONU-Habitat, et cumule plus de 25 ans d'expérience en matière de développement régional et d'habitation.

Créé en 1978 et présentement actif dans 54 pays de tous les continents, le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) a pour mission de favoriser les établissements humains durables et de mettre sur pied des programmes d'abris adéquats. Sous le thème "L'eau et l'hygiène", le programme de cette année vise à améliorer la situation sanitaire de plus de 100 millions de personnes et, plus spécifiquement, celle des résidents des bidonvilles, d'ici 2020.

" Notre stratégie prône la conscientisation en regard de l'importance d'établir des lieux de résidence adéquats et durables, tant en milieu rural qu'urbain. Un désastre nous guette à court terme si on ne s'occupe pas du développement urbain. En Asie, comme en Amérique latine, l'exode vers les villes est gigantesque et précipité ", de préciser madame Gebre-Egziabher.

ONU-Habitat préconise la planification participative et la coopération avec les autorités nationales et locales de chacun des pays faisant l'objet d'une intervention. " Partenariat et participation " constituent d'ailleurs deux objectifs primordiaux du programme, et ses principaux partenaires sont :

- ◆ Les autorités locales, dont le rôle est vital en matière d'éducation et de mobilisation du public;
- ◆ WACLAC (World Association of Cities and Local Authorities Coordination), formée pour accroître le rôle des autorités locales;
- ◆ Le Conseil consultatif sur les gouvernements locaux (UNACLA);
- ◆ Les ONG, les parlementaires, les sociétés privées et les fondations.

La collaboration de la Ligue des villes historiques est fortement encouragée, car elle met en valeur l'importance de l'habitat eu égard au patrimoine bâti, et fait la promotion des valeurs et principes qui s'y rattachent.

*" Le logement adéquat pour tous fait partie de la notion de patrimoine bâti.
Le programme ONU-Habitat souhaite l'appui des villes historiques
parce qu'elles partagent notre réflexion et notre stratégie. "*

Axumite Gebre-Egziabher

Directrice du bureau de New York de ONU-Habitat

<http://www.unhabitat.org/>

Atelier 10 : Sites Internet du Vieux-Montréal et du patrimoine montréalais

Les inventaires patrimoniaux sont un outil essentiel à la connaissance, la préservation et la bonne gestion du patrimoine urbain. Ils peuvent aussi, quand ils sont accessibles à tous, être outils de choix éclairés et de démocratie. Leur transcription en bases de données informatiques et leur diffusion via le réseau Internet ouvrent des possibilités exponentielles à la recherche comparative et aux échanges internationaux.

Deux inventaires patrimoniaux en interrelation et diffusés sur Internet sont présentés, à titre d'exemple, par **Anne-Marie Dufour**, architecte spécialisée en patrimoine et coordonnatrice du projet Internet de l'inventaire du patrimoine montréalais à la Division du patrimoine et de la toponymie de la Ville de Montréal, et l'historien **Gilles Lauzon**, chargé de recherche à la Société de développement de Montréal et coordonnateur des inventaires patrimoniaux du site Internet du Vieux-Montréal.

Le [www.vieux.montreal.qc.ca], conçu en 1998, sous l'égide de la Société de développement de Montréal et du ministère de la Culture et des Communications du Québec, visait d'abord à diffuser de l'information " grand public " sur l'histoire et le patrimoine du quartier historique. Il s'est toutefois rapidement enrichi d'un inventaire architectural plus technique et surtout destiné aux intervenants professionnels, ainsi que d'informations historiques sur les bâtisseurs et artisans, les vestiges archéologiques, l'art public, les rues et places, les personnages et sociétés historiques, fort utiles aux curieux, aux experts et aux intervenants du milieu scolaire.

Le site *Inventaire architectural de Montréal : Base de données sur le patrimoine* [www.ville.montreal.qc.ca/patrimoine] officiellement lancé le 19 juin dernier, fut réalisé dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel intervenue entre le ministère de la Culture et des Communications du Québec et la Ville de Montréal.

Ce site ne s'attache pas aux seuls grands monuments. Il met au contraire l'accent sur les bâtiments envers lesquels les citoyens ont des obligations particulières (propriété, appartenance historique, appropriation culturelle) en matière de protection du patrimoine. Il facilite les rapports du citoyen avec l'administration provinciale et municipale en lui fournissant tous les renseignements afférents aux demandes de permis, aux règles et interdits, aux recommandations d'experts et aux subventions. Inventaire sélectif de bâtiments et de secteurs sous protection, ce site dépasse largement les limites du Vieux-Montréal et reflète la diversité du patrimoine montréalais.

Atelier 11 : Interrelation des bases de données patrimoniales sur Internet

La mise en relation des bases de données est désormais incontournable si l'on veut avoir accès à une information exhaustive et à une vision globale et cohérente des inventaires patrimoniaux des villes, régions et pays du monde.

Voué à l'identification, la promotion et la célébration du patrimoine national, le *Répertoire canadien des lieux patrimoniaux* est une base de données centrale qui utilise une définition suffisamment vaste pour comporter, comme l'indique **Victoria Angel**, responsable de son

développement, des bâtiments, jardins, forteresses, sites archéologiques, silos à grains, théâtres, églises, arrondissements et tout autre lieu ayant une importance sur le plan historique. Il comporte également les *Normes et les lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux du Canada* qui constituent la première référence en matière de principes et pratiques de conservation, et un programme de certification des lieux patrimoniaux éligibles aux incitatifs financiers.

http://www.historicplaces.ca/accueil-home_f.asp

Daniel Lauzon, géographe et urbaniste attaché à la Direction du patrimoine du ministère de la Culture et des Communications du Québec, nous parle de la difficile mais très profitable création de l'*Inventaire des lieux de mémoire de la Nouvelle-France au Québec*. Les chercheurs français et québécois ont d'abord été confrontés à l'absence de datation documentée des biens immobiliers inventoriés. Puis, à l'impossibilité même d'établir cette datation. La majorité des bâtiments de l'époque ayant subi de multiples altérations depuis trois siècles, qu'entendait-on par *patrimoine de la Nouvelle-France* ? D'autant que les constructions "à la Française" se sont poursuivies bien au-delà de la Conquête anglaise. Une étude de cadrage permit de définir la nature du patrimoine, d'établir une méthodologie de recherche et de dresser sur base de données une liste préliminaire des biens. Le recoupement des variables donna de si bons résultats qu'ils déclenchèrent une intense collaboration avec le Ministère français de la culture, le Centre inter-universitaire d'Études québécoises, l'Université Laval et la Région Poitou-Charentes. Les recherches se poursuivent.

<http://www.memoirenf.cieq.ulaval.ca/Quebec/>

Consultant-concepteur du système des inventaires patrimoniaux informatisés du Vieux-Montréal et de Montréal, l'historien et programmeur **Léon Robichaud** traite pour sa part de l'interrelation entre le site [www.vieux.montreal.qc.ca], dédié au seul arrondissement historique, et le [www.ville.montreal.qc.ca/patrimoine], site général de la Ville de Montréal, dont le volet patrimonial comporte un inventaire global de tous les immeubles et secteurs protégés de son territoire, et, à ce titre, recoupe le premier. La souplesse des systèmes informatiques permet désormais de gérer, à partir d'une seule base de données, deux inventaires poursuivant des objectifs différents sous deux interfaces tout à fait distinctes. La complexité structurelle du système a conduit à la création de types spécifiques de lien, alors que toute modification des données de base est automatiquement disponible sur l'une et l'autre composantes. Mieux, chaque item de la banque centrale étant associé directement à l'inventaire responsable de sa création et de sa mise à jour, il sera facile d'y ajouter de nouveaux inventaires sectoriels qui enrichiront la banque centrale tout en conservant leur autonomie et leur identité propre.

Jour 3 – mercredi 8 octobre 2003

L'assemblée générale de la Ligue des villes historiques

L'assemblée s'ouvre sous la présidence **Yorikane Masumoto**, maire de Kyoto. Après avoir pris connaissance des états financiers, du rapport des activités 2002 et des provisions pour l'exercice financier courant, les membres de la Ligue s'entendent pour tenir ses prochaines assises, en 2005, à Gyeongju, en Corée du Sud. Ils profitent de l'occasion pour féliciter chaleureusement les mandataires de Kazan qui fêtera ses mille ans d'âge en 2005.

Puis, remerciant les différents partenaires de favoriser ainsi l'établissement de traditions de coopération et d'échanges, madame **Helen Fotopulos** dépose le texte de la **Déclaration de Montréal**, tel que modifié lors de la réunion du conseil d'administration tenue le mardi 7 octobre. La Déclaration de Montréal déposée est alors adoptée à l'unanimité. Monsieur **Yorikane Masumoto** annonce la signature de la Déclaration pour 14 h, ce jour, lors de la cérémonie de clôture de la conférence.

Une courte présentation du maire de Gyeongju, **Sang Seung Baek**, clôt l'assemblée.

<http://www.gyeongju.gyeongbuk.kr/en/default.asp>

Jour 3 – mercredi 8 octobre 2003

Cérémonie de clôture

La cérémonie de clôture de la 8^e Conférence mondiale des villes historiques débute par un rapport synthèse des ateliers du matin. Le message porté par madame **Axumite Gebre-Egziabher**, directrice du bureau de New York de ONU-Habitat, quant à la responsabilité de tous dans la préservation, entre autres patrimoines, des ressources en eau de la planète, trouve écho chez les participants qui l'applaudissent chaleureusement.

Appelé à la tribune par **Helen Fotopulos**, membre du comité exécutif de la Ville de Montréal et responsable de la culture et du patrimoine, le maire de Montréal, **Gérald Tremblay** déclare :
« *La participation citoyenne et l'initiative des élus sont deux facettes d'une même médaille. Les uns, comme les autres, ont des responsabilités face à leur patrimoine et doivent développer de nouvelles dynamiques pour les exercer. Nous avons, chacun de notre côté, une panoplie d'instruments qui nous permettent de connaître l'opinion de la population.* »

« *À Montréal, nous avons créé des institutions de participation démocratique comme le Conseil du Patrimoine, les conseils d'arrondissements, les commissions du conseil municipal, l'Office de consultation publique et le Conseil interculturel qui, dans une ville dont 50 % de la population appartient aux communautés ethno-culturelles, veut valoriser cet immense héritage qui nous vient d'ailleurs. Mais, ce sont les élus qui, en définitive, doivent décider. Ce sont eux qui sont responsables et imputables.* »

« *Chacune de nos villes a sa personnalité et ses façons de faire. La participation citoyenne y emprunte des cheminements différents, mais pas nécessairement contradictoires. Voilà pourquoi il nous faut échanger, comparer, écouter, apprendre les uns des autres* », conclut monsieur Tremblay en invitant ses collègues à profiter du temps superbe de cette fin d'après-midi pour se perdre un peu dans les rues de la vieille ville avant de rentrer au bercail.

Puis, madame Fotopulos présente à l'assemblée la **Déclaration de Montréal** et invite le président **Yorikane Masumoto**, le maire Tremblay et ses collègues et représentants des villes-membres à venir signer cette Déclaration.

Déclaration de Montréal

Nous, soussignés, maires et représentants des villes réunies à Montréal dans le cadre de la 8^e Conférence mondiale des villes historiques, déclarons :

que nous reconnaissons la dimension structurante de la diversité culturelle de nos villes et le caractère prioritaire des échanges et interactions pluriculturels favorisant l'enrichissement mutuel de nos communautés, de même que leur contribution au façonnement du patrimoine collectif;

que nous prendrons tous les moyens pour assumer les responsabilités qui sont les nôtres en matière de reconnaissance, de conservation, de mise en valeur et de diffusion du patrimoine matériel et immatériel de nos quartiers et de nos villes, dans la perspective du maintien et de l'amélioration de la qualité de vie de nos concitoyennes et concitoyens;

que, pour ce faire, d'une part, nous convierons la société civile à s'associer, selon des modes respectueux de nos traditions et de nos diversités culturelles, à la conservation et à la mise en valeur de ce patrimoine, entre autres :

- en mettant à sa disposition toute l'information pertinente, avec la collaboration de divers partenaires, dont les institutions du savoir;
- en favorisant les échanges permettant de bien saisir et de prendre en compte la symbolique particulière que revêtent certains éléments du patrimoine pour chaque communauté concernée;
- en incitant les promoteurs et les entrepreneurs à participer aux activités d'examen préalable des répercussions prévisibles des projets sur le patrimoine;
- en facilitant la participation des citoyens aux activités d'examen préalable des projets immobiliers;
- et ce, sans porter préjudice à l'obligation de rendre compte des décideurs;

que, pour ce faire, d'autre part, nous ferons connaître rapidement nos intentions en matière de conservation et de mise en valeur de ce patrimoine, avec prévisions à moyen et long terme :

- en rendant publics les principes qui guideront les décisions tant en matière de conservation que de mise en valeur;
- en identifiant nos champs d'intervention en complémentarité de ceux des autres pouvoirs publics et du Programme des Nations Unies pour les Établissements Humains (ONU-HABITAT);
- en établissant un échéancier précis de l'atteinte des objectifs.

Montréal, le 8 octobre 2003

Yorikane Masumoto, maire de Kyoto Gérald Tremblay, maire de Montréal

Ballarat Budapest Esfahan Gyeongju Kazan
Montpellier Rome Vienne Xi'an

Helen Fotopulos, membre du comité exécutif de la Ville de Montréal et responsable de la culture et du patrimoine enchaîne avec un **discours de clôture** faisant la genèse des travaux de la Conférence et remercie les participants pour leur contribution à cet important événement. *« Je tiens à remercier tous les participants de cette merveilleuse rencontre qui aura largement contribué à alimenter notre réflexion sur notre responsabilité commune devant l'histoire passée et l'histoire à venir. Car, il s'agissait, ici, de « faire l'histoire » en inscrivant nos actions dans la trame historique de notre vie urbaine. »*

Enfin, le président **Yorikane Masumoto** met un terme à la 8^e Conférence mondiale des villes historiques en signalant le magnifique travail accompli par le maire Gérald Tremblay, madame Helen Fotopulos et monsieur Gilles Morel, coordonnateur de l'événement, et *« les nombreux experts et citoyens montréalais qui ont nourri notre réflexion en participant activement à nos travaux. Nous, maires, avons grâce à vous, beaucoup appris de cette conférence. Je crois que la Ligue sort grandie de conférences comme celle-ci et nous pouvons tous nous féliciter de ce succès. Mais il nous faut maintenant développer nos activités hors conférence. Accroître les échanges entre nos rencontres biennales est la nouvelle direction dans laquelle je vous invite à engager vos efforts d'ici notre prochain rendez-vous à Gyeongju en 2005 ! »*

Invitant les congressistes à s'y retrouver en grand nombre, le président Masumoto clôture la 8^e Conférence mondiale des villes historiques – Montréal 2003.

Crédits

La 8^e Conférence mondiale des villes historiques a été réalisée par la Direction de la promotion et de la mise en valeur du Vieux-Montréal de la Société de développement de Montréal.

Directeur : **Gilles Morel**

Programmation : **Josée Asselin**

Webmestre : **Denis Tremblay**

Bulletins de nouvelles : **Hélène Thibodeau**

Rédaction du rapport
synthèse : **Susie Lamarche**

Logistique : **Philippe Lebel**